



LE PRESIDENT DU COMITE TERRITORIAL
DU BRIONNAIS

Affaire suivie par Sylvie CHAMFROY
Courriel : schamfroy@sydesl.fr
Tél : 03 85 21 91 12

Objet : Compte rendu Assemblée Générale

Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire Comité territorial du BRIONNAIS

Les délégués du Comité Territorial du BRIONNAIS se sont réunis le 16 mars 2018 à 9H30 à la salle polyvalente de BAUGY pour répondre à la convocation qui leur a été adressée par le Président du Comité Territorial,

En présence de :

- M. Fabien GENET, Président du SYDESL
- M. Paul SAGE, Président du Comité du Brionnais,
- MM Jean ESCALIER et Lucien VERCHERE, Vice-Présidents du Comité du Brionnais
- M. Marcel DESVIGNES, Maire de BAUGY
- MM, Patrice AUGAGNEUR et Stéphane PEGON, ENEDIS
- MM Philippe POTAIN, Pierre AUBRET et Anthony BOUSSANT, entreprise POTAIN
- MM Eric SAGE et Christophe LACOUR, entreprise CONECT
- M. Daniel VERNEREY, Directeur du SYDESL
- Mme Céline SEVESTRE, Directrice Technique du SYDESL
- M. Jérôme BONNOT, Technicien SYDESL du CT 04
- Mme Sylvie CHAMFROY (SYDESL), Gestionnaire du SYDESL, secrétaire du CT 04

- Mesdames et Messieurs les délégués communaux :

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES		SUPPLEANTS
AMANZE	X	X	X
ANGLURE-SOUS-DUN	CORNELOUP Michel	LAVILLE Bernard (excusé)	X
ANZY LE DUC	X	CLAIN Benoit (excusé)	X
ARTAIX	X	VERNIOL Alain	X
BAUDEMONT	THOMAS Robert	X	X
BAUGY	X	BOUDOT Roland	X
BOIS SAINTE MARIE	GEOFFRAY Nicolas	PAGE Régis	X
BOURG-LE-COMTE	JAQUIT Henri	X	X
BRIANT	JAUFFRET Daniel	X	X
CERON	MATHIAS Michel	X	GONDARD Michel
CHAMBILLY	X	JUGLARET Serge	X
CHANGY	BERAUD Daniel (excusé)	CHEVALIER Sylvain (excusé)	JARRIER André
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	BESSON Martine		
CHASSIGNY-SOUS-DUN	BOUCAUD Anne-Marie	DURET Paul	X
CHATEAUNEUF	BUISSON Gérard	X	X
CHATENAY	CHEMIER Jérôme	X	X
CHENAY-LE-CHATEL	X	X	DUBOIS BONNEFOND Jean-Claude
COLOMBIER-EN-BRIONNAIS	PHILIBERT Pierre	X	X
COUBLANC	X	X	X
CURBIGNY	X	VERMOREL Estelle	X
DYO	LEGLAIN Isabelle (excusée)	PLASSON Bernard	X
FLEURY-LA-MONTAGNE	X	VINCENT Daniel	HUOT Eugène
GIBLES	LATHUILIERE Jean-Marc	MALATIER Erge	X
IGUERANDE	BIESSE Bernard	LAGOUTTE Isabelle	X
LIGNY-EN-BRIONNAIS	DESNOYER Jean	MOLIERE Henri	X
MAILLY	GOMBERT Nicole	X	X
MELAY	DUCARRE Jean-Claude	LEGROS Gérard	SEILLER Jean Claude
MONTCEAUX-L'ÉTOILE	X	X	X
MUSSY-SOUS-DUN	BIDAUD Marcel	GRIZARD Marcel (excusé)	LAROCHE Thierry (Excusé)
OUROUX-SOUS-LE-BOIS-SAINTE-MARIE	BOULLY Cyril	X	X
OYE	LAROCHE Louis	POLETTE Gilles	X
PRIZY	GINET Martine	JOLY François	X
SAINT-BONNET-DE-CRAY	X	TACHER Marie-Claire	X
SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS	CHABRIER Christine	MORIN Jean	X
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS	DECHELETTE Anne	DUBOIS Maurice	X
SAINT-EDMOND	BARTHOLLET Régis (excusé)	DEVAUX Patrick	X
SAINTE-FOY	EDOUARD Raymond	X	X
SAINT-GERMAIN-EN-BRIONNAIS	ESCALIER Jean	X	X
SAINT-IGNY-DE-ROCHE	BESSON Daniel (excusé)	CHETAILE Georges	ACCARY Didier
SAINT-JULIEN-DE-CIVRY	SAGE Paul	X	X
SAINT-JULIEN-DE-JONZY	DUVERGER Jean	X	BRAILLON Sandra (excusée)
SAINT-LAURENT-EN-BRIONNAIS	X	DURIX Jean-François	X
SAINT MARTIN DE LIXY	X	X	X
SAINT-MARTIN-DU-LAC	BOURBOUNE Namick	PERRUCAUD Patrick	X

SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF	PEGON Stéphane	X	X
SAINT-RACHO	X	NEVERS Olivier	X
SAINT-SYMPHORIEN-DES-BOIS	DUBOST Jean-Pierre	DURY Christian	X
SARRY	X	X	X
SEMUR-EN-BRIONNAIS	LAINE Henri	BACIAK François (excusé)	X
TANCON	BOUSSAND Didier	CLAIN Méryl	X
VAREILLES	X	VERCHERE Lucien	X
VARENNE-L'ARCONCE	X	X	MONCADE Sébastien
VARENNES-SOUS-DUN	CHATAIGNIER Jean-Claude	X	X
VAUBAN	BUTTET Annie (excusée)	X	BEAUJARD Fabrice (excusé), maire présent
VINDECY	PERRIER Gérard	THEVENET Emilienne	X

M. SAGE, Président du Comité, remercie M. Marcel DESVIGNES, Maire de BAUGY, le Président Fabien GENET, les représentants du SYDESL et des entreprises ainsi que les délégués.

Le Maire de BAUGY remercie l'assistance d'être aussi nombreuse et donne la parole au Président Fabien GENET. Le Président Fabien GENET rappelle l'attachement du SYDESL aux Comités territoriaux et l'importance du rôle des élus ; l'une de leurs principales missions étant de faire remonter au SYDESL les besoins de leurs territoires, de leurs administrés.

L'intégralité de la présentation faite à l'Assemblée Générale est développée sur le diaporama téléchargeable sur

<http://www.sydesl.fr/index.php?page=News&id=134>

Ci-dessous, la synthèse et les principaux commentaires issus de l'Assemblée Générale.

A-Les réseaux

1- Distribution d'électricité

➤ **Point sur les travaux en cours par M. BONNOT**

➤ **Présentation de la programmation des travaux 2018 :**

Le Président Fabien GENET annonce que, sur la programmation 2018, un million d'€ de crédits supplémentaires vient d'être ajouté pour les travaux d'environnement.

M. SAGE, Président du Comité, souligne que ce sont 100 000 € qui ont été attribués au Comité territorial du Brionnais et que, par rapport au nouveau marché de travaux récemment conclu, le Comité territorial du BRIONNAIS conserve la même entreprise.

Montant prévisionnel des travaux sur les communes du présent Comité Territorial :

Environnement :	463 000€
Fils nus :	268 472 €
Renforcement :	435 571 €

Détail par commune sur le tableau joint.

➤ **Nouveau modèle de contrat de concession :**

Le SYDESL est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité. A ce titre, il concède la gestion du réseau au concessionnaire ENEDIS. Cette collaboration est régie par un contrat de concession arrivant à échéance en novembre 2022.

Un nouveau modèle de contrat de concession a été approuvé par la signature d'un accord national entre la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), France Urbaine, ENEDIS et EDF.

Sur la base de ce nouveau modèle de contrat, il s'agit à présent pour le SYDESL de négocier avec ENEDIS sur :

- La durée du contrat
- La répartition de la maîtrise d'ouvrage
- Les objectifs intégrés au schéma directeur
- L'enveloppe financière de l'article 8 concernant l'environnement
- La récupération des données issues du compteur communiquant Linky

Le Président Fabien GENET signale qu'il y a lieu d'être très vigilant sur la rédaction du nouveau modèle de contrat de concession proposé par ENEDIS et d'être aussi soucieux de la montée en puissance des gros regroupements de communes, adhérents notamment à France Urbaine ; le poids de ces intercommunalités colossales pourrait mettre en péril le modèle de péréquation urbain/rural.

2- Gaz

En 2008, 50% des communes desservies en gaz ont décidé de transférer cette compétence au SYDESL qui assure donc pour leur compte :

- le contrôle de la bonne application du contrat par le concessionnaire (GRDF et Finagaz),
- L'analyse et la présentation du compte rendu annuel de concession,
- Le calcul et le suivi des redevances de concession.

Afin de garantir l'homogénéité de distribution de gaz, le SYDESL invite les communes n'ayant pas encore transféré leur compétence « gaz » à le faire afin de les décharger de ces obligations lourdes.

3- Eclairage Public

Le SYDESL propose un nouveau règlement d'intervention pour l'éclairage public. (cf tableau en annexes).

En réponse à une question de l'assistance, M. SAGE précise que le prix des éclairages autonomes a baissé et que le coût d'un luminaire est de l'ordre de 2500 € ; à noter que l'installation de ce type de luminaire n'a d'intérêt que si elle est prévue à + de 100 m du réseau.

Suite à une question sur l'énergie éolienne, le 1^{er} adjoint de CHENAY LE CHATEL, M. DUBOUIS-BONNEFOND s'étonne et s'inquiète de voir que le projet de parc public éolien porté par Roannais Agglomération (département de la Loire), aujourd'hui à l'étude, se fait sans concertation avec la Saône-et Loire alors que l'impact concerne aussi les communes saône-et-loiriennes alentour.

B-Transition énergétique

1- PCAET

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les EPCI de plus de 20 000 habitants sont soumis à l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial. Ces plans doivent être révisés tous les 6 ans et conformes au SCOT et au SRADDET.

Au cœur des réseaux d'énergie, le SYDESL se positionne comme un partenaire privilégié pour accompagner les EPCI dans cette planification obligatoire. Il propose donc aux Communautés de Communes qui le souhaitent:

- La mutualisation d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage,
- Un soutien financier de 50%,
- Une assistance technique.

Le Président Fabien GENET ajoute que cette offre de service a vocation à apporter une aide sur le plan logistique, humain et financier aux EPCI démunis face aux nouvelles obligations en la matière.

2- Mobilité électrique

Le schéma régional de déploiement des IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) a été validé en 2014. Le SYDESL a souhaité inscrire son action en parfaite cohérence avec ce dernier et a élaboré un schéma départemental de déploiement concordant. Ce schéma identifie des lieux d'implantation tenant compte de la fréquentation des axes, de la proximité des commerces, de la sécurité et de la facilité d'accès. Une trentaine de communes ont été identifiées dans ce cadre-là et se verront dotées d'une borne de recharge.

En 2017, des bornes ont été installées à:

Marcigny, Mâcon, Louhans, Saint-Boil, Digoin et Verdun sur le Doubs.

En 2018 sont prévues:

Outre celle de Cluny: Chalon-sur-Saône, Saint Amour Bellevue, Le Creusot, Paray-le-Monial, Saint-Gengoux-le-National, Givry, Dompierre les Ormes, Bourbon-Lancy, la Clayette, Saint Léger sur Dheune, Buxy, Matour, Chauffailles, Tramayes et Fleurville.

MME SEVESTRE précise que la borne électrique de Mâcon est opérationnelle et compte plus d'une recharge par jour.

M. SAGE souligne que le SYDESL installe des bornes à recharge accélérées qui sont plus rapides que celles des grandes surfaces qui sont généralement à recharge lente.

C-Groupement d'achat d'énergie

La disparition des tarifs réglementés de vente d'électricité (pour les contrats d'une puissance souscrite supérieure à 36 kVA - tarifs jaune et vert), et de gaz pour les consommations supérieures à 300 MWh, a conduit les huit Syndicats d'Énergies de Bourgogne Franche Comté - le SIEEEN (58), le SICECO (21), le SYDESL (71) le SDEY (89), le SIDEC (39), le SIAGEP (90), le SYDED (25) et le SIED (70) - à créer un groupement d'achat afin de mettre en concurrence les contrats de fourniture d'énergies.

Au terme de cette première consultation, les 272 membres (personnes publiques) adhérents en Saône & Loire, sont alimentés depuis le 1^{er} janvier 2018 par TOTAL (contrats < ou = 36 kva) et EDF pour l'électricité, Gaz de Bordeaux pour le gaz.

La prochaine consultation portera sur l'achat d'énergie pour la période 2020 à 2022. Pour rejoindre le groupement et bénéficier de l'accompagnement du SYDESL pour cette future consultation, les collectivités doivent avoir délibéré avant le 31 décembre 2018.

D-Solidarité logement

Le SYDESL accompagne les politiques de lutte contre la précarité énergétique des ménages (particuliers). Il abonde à ce titre :

- Le programme Habiter mieux (géré par l'ANAH) : 100 000€ / an (500€ par dossier)
- Le programme PROCIVIS (avance sur les subventions pour les ménages les plus fragiles) : 50 000€ / an
- Le Fonds de Solidarité Logement : 10 000€ / an

E-71^{ème} anniversaire

Afin de célébrer 71 ans d'existence, le SYDESL invite tous les élus et partenaires à une grande journée consacrée à la transition énergétique le :

26 avril 2018 de 9h à 17h
Au Parc des Expositions de Mâcon

Une belle rencontre avec Jean-Louis Etienne apportera un éclairage sur le réchauffement climatique. Des tables rondes et des ateliers permettront ensuite à chacun d'échanger et de s'informer sur les solutions que les territoires peuvent mettre en œuvre pour s'engager dans la transition énergétique.

Le Président Fabien GENET précise que ce rassemblement a aussi vocation à affirmer la vitalité de nos territoires face aux institutions.

M. SAGE clôt l'assemblée générale en invitant les participants à un vin d'honneur offert par la Commune de BAUGY.

Le Président du Comité Territorial,

Paul SAGE



ANNEXES
Programmation 2018

	N° Dem.	Nature des travaux	Etat avancement	Date avancement	Inscr. / Eng. TTC
Environnement					463 000 €
ENVIRONNEMENT SYDESL (09)					255 000 €
Amanzé	006051	BTS P. ST AMBRUN (ENV)	(vide)	(vide)	37 000 €
Céron	071055	BTS P. BOURG -antenne Le Domaine-	1 - Etude commandée	21/03/2017	55 000 €
Chambilly	077060	BTS P. BOURG (la Gravière) ENV	(vide)	(vide)	26 000 €
Melay	291114	BT P. BOURG (rue de la Griè) ENV	(vide)	(vide)	25 000 €
Saint-Germain-en-Brionnais	421048	BTS P. LES PIERRES (antenne cimetièr) ENV	(vide)	(vide)	50 000 €
Vareilles	553040	HTAS + PSSB "LE CROT CORNET" + BTS	(vide)	(vide)	62 000 €
ENVIRONNEMENT SYDESL/ERDF (ART. 8) (14)					80 000 €
Saint-Igny-de-Roche	428078	PSSA "ZONE ARTISANALE"	2 - Art. 2 diffusé	22/09/2017	60 000 €
Vindècy	581033	BTS P. MAIRIE EGLISE (ENV)	1 - Etude commandée	26/06/2017	20 000 €
FACE C (02)					128 000 €
Melay	291113	BTS P. ECOLE (rue de Chenay) ENV	(vide)	(vide)	68 000 €
Saint-Laurent-en-Brionnais	437034	PRCS PATURAU	1 - Etude commandée	30/03/2017	60 000 €
Fils nus					268 472 €
FACE S' (04)					167 039 €
Anglure-sous-Dun	008035	BT P. LA CROIX CHEMIER (S)	2 - Art. 2 diffusé	05/02/2018	30 000 €
Changy	086074	BT P. VILLAINÈ (S)	1 - Etude commandée	25/07/2017	15 000 €
Chassigny-sous-Dun	110077	BT P. CHARNAY (S)	2 - Art. 2 diffusé	19/02/2018	18 000 €
Dyo	185036	BT P. Baudinet (S)	1 - Etude commandée	22/11/2016	12 000 €
Iguerande	238119	BT P. PESSELLE (S)	3 - Devis travaux reçu	13/04/2015	22 850 €
	238120	BT P. LE ROMPEY (S)	3 - Devis travaux reçu	03/06/2015	18 144 €
Sainte-Foy	415030	BT P. BOURG-EGLISE (S)	3 - Devis travaux reçu	13/02/2015	11 045 €
Tancon	533054	BT P. MICHAUDON ET BTS P. ROBIN VILLAGE (S)	2 - Art. 2 diffusé	15/09/2017	40 000 €
FACE S (17)					101 433 €
Coublanc	148065	BT P. LA CROIX DU LIEVRE (S)	3 - Devis travaux reçu	24/05/2017	10 783 €
	148064	BT P. L'ORME (S)	3 - Devis travaux reçu	27/07/2016	8 746 €
Gibles	218069	BT P. Gillette (S)	1 - Etude commandée	27/07/2017	18 000 €
Iguerande	238118	BTS P. MONTGUILLARD (dèpose BT P LE DEPOT) S	(vide)	(vide)	41 000 €
Oyé	337057	BT P. ROUSSY (S)	3 - Devis travaux reçu	15/06/2015	22 904 €
Renforcement					435 571 €
FACE AB (03)					202 000 €
Baugy	024068	BTS ZA BAUGY (reprise Les Trembles)	(vide)	(vide)	5 000 €
Colombier-en-Brionnais	141026	BTS P. Place des Leurres (sorties poste 240 ²)	2 - Art. 2 diffusé	26/01/2018	120 000 €
Saint-Bonnet-de-Cray	393063	BT P. Liemes(+ rempl H61 50 par 100KVA)	1 - Etude commandée	26/06/2017	34 000 €
Saint-Julien-de-Civry	433048	BT P. GROS BOIS (antenne Montvallée)	(vide)	(vide)	43 000 €
RENFORCEMENTS (06)					233 571 €
Anzy-le-Duc	011042	BT P. PRALIN	(vide)	(vide)	22 000 €
Chenay-le-Châtel	123055	BT P. GRAND FOURNIER	4 - Instructions - RDP (Accord)	11/04/2016	7 725 €
Ligny-en-Brionnais	259071	BT P. LA PETITE FORET (sorties T150)	1 - Etude commandée	30/03/2017	55 000 €
Saint-Julien-de-Civry	433064	BT P. LE PERRET (S)	3 - Devis travaux reçu	05/01/2017	33 846 €
Vareilles	553039	RECENTRAGE PSSA "ST ALBAIN" + BTS	(vide)	(vide)	93 000 €
Vindècy	581020	BT P. Arcy (rempl H61 50 par 100KVA)	(vide)	(vide)	22 000 €
Total général					1 167 043 €

Règlement d'intervention – Eclairage Public

Type d'intervention		Participations	Observations	
MARCHE TRAVAUX	Eclairage autonome (en cas d'éloignement du réseau ; abris bus, etc.)	60 % commune 40% SYDESL		
	Aires de covoiturage Eclairage autonome ou EP réseau	60 % commune ou EPCI 40% SYDESL	Dans la limite de 3 points lumineux	
	Eclairage public lié à des travaux de Réseau HTA et BT	5% SYDESL Sur ouvrage Aérien	Sur montant total électrique (TTC) A utiliser dans la zone de travaux, dans la limite de l'infrastructure géographique existante et de la puissance installée	
15% SYDESL Sur ouvrage Souterrain				
MARCHE ENTRETIEN ET MAINTENANCE	Renouvellement équipement vétuste	Eclairage zénithal y compris projecteurs	30 % Commune 70 % SYDESL	Plafonds d'éligibilité : Luminaire 500 € HT/ 600 € HT si LED Support 800 € HT
		Luminaire énergivore (Vapeur de Mercure, halogène, incandescente...)	50 % Commune 50 % SYDESL	
		Luminaire vétuste -->LED y compris projecteurs	40 % Commune 60 % SYDESL	
		Cellules et horloges	50 % Commune 50 % SYDESL	
		<u>Déplacement d'ouvrage</u>		
		Pour raison esthétique	100 % commune	
		Pour aménagement	100 % SYDESL	
	Rénovation peinture Mâts et/ou luminaires	50 % SYDESL 50 % commune		
	Remplacement des supports bois ou béton vétustes	100 % SYDESL		
	Mise en conformité des extinctions nocturnes (monuments et bâtiments publics)	70 % SYDESL 30 % commune	Concerne les dispositions liées à l'arrêté du 25/01/2013 ayant trait aux extinctions nocturnes	
	Mise en place de variateurs de tension	70 % SYDESL		
		30 % commune		
	Renouvellement systématique des sources, exploitation, entretien et maintenance (y compris base de données et cartographie)	Contribution annuelle restant à la charge de la commune :	==> Renouvellement systématique ==> Exploitation, entretien et maintenance	
		9 € par luminaire "récent"		
20 € par luminaire énergivore				
Sinistre	Travaux avec tiers identifié	100 % SYDESL	Recouvrement par le SYDESL au- près du tiers identifié	
	Travaux avec tiers non identifié	70 % SYDESL		
		30 % commune		
	Aléas climatique	100 % à la charge du SYDESL avec franchise de 5 foyers et selon les règles arrêtées au CS du 19/02/2013	50 foyers au-delà des 5 foyers (franchise de la commune) ou 30 % du patrimoine numérique glo- bal communal, avec un plafond de 30 000 € TTC par évènement.	
Catastrophe naturelle	100 % SYDESL	Si reconnu par les pouvoirs publics et après inscription au journal officiel		
Pose et dépose guirlandes		100% Commune		
réglage d'horloge		100% Commune		